

1. Lis les deux documents et réponds aux questions :

Etude de documents

Le traité de Paris – 1951

Signé à Paris le 18 avril 1951, le traité de Paris instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) a été conclu pour 50 ans. Par ce traité, les six pays signataires (l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas) mettent en œuvre un espace de paix, de coopération et d'échanges commerciaux.

Le traité de Rome – 1957

Le 25 mars 1957, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas signent à Rome un traité, qui crée la Communauté Economique Européenne (CEE). Elle fait suite au succès de la CECA : elle a pour but de créer une politique économique commune dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et des transports.

1. Que crée le Traité de Paris ?

.....
.....

2. Que propose-t-il ?

.....
.....

3. Pourquoi est-ce important que la France et l'Allemagne le signent ?

.....
.....

4. Que crée le Traité de Rome ?

.....
.....

5. Que propose-t-il ?

.....
.....

Corrigé :

1. Le traité de Paris crée la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (la CECA).
2. Il propose de mettre en œuvre un espace de paix, de coopération et d'échanges commerciaux.
3. Il est important que la France et l'Allemagne le signent parce que ces deux pays sortent juste de la Seconde Guerre Mondiale, qui a fait des millions de morts. C'est une garantie pour la paix.
4. Le traité de Rome crée la CEE (Communauté Economique Européenne).
5. Ce traité propose de créer une politique économique commune dans des domaines plus larges que le traité de Paris : agriculture, pêche et transports.

2. Dans ton cahier vert, rédige ce petit texte sur l'Union Européenne. Respecte la mise en page, et les couleurs :

5) Comment s'est construite l'Union Européenne ?

Après la Seconde Guerre mondiale, les dirigeants de France et d'Allemagne veulent instaurer une paix durable entre leurs pays. Les 6 pays fondateurs (France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) créent la C.E.C.A. (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) en **1951**, puis la C.E.E. (Communauté Economique Européenne) **en 1957**.

Ce projet européen met en place une économie commune (aide à l'agriculture, la pêche, les transports, une monnaie unique : l'euro) et une politique commune (citoyenneté et élections européennes). L'élargissement de l'Union Européenne a connu de nombreuses étapes de 1957 à nos jours: elle est passée de 6 à 9, 12, 15, 25, 27 puis 28 membres, puis à nouveau 27 avec le retrait du Royaume Uni. De nombreuses conditions doivent être respectées pour entrer dans l'Union.

3. Je te propose de compléter tes connaissances en regardant cette vidéo de Jamy : suis ce lien !

<https://www.youtube.com/watch?v=ZVq2iPdgBOI>

